

PROGRAMME D'AIDE AU COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET À LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

Plusieurs efforts ont été entrepris dans les dernières années afin de favoriser un développement sain de notre municipalité tout en posant des gestes concrets pour le maintien et l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie.

À la suite des consultations de la Politique des familles et des aînés, le conseil s'est doté comme principe directeur de faire d'Adstock une municipalité verte qui soutient les pratiques écoresponsables.

C'est dans ce contexte que la Municipalité d'Adstock désire encourager ses citoyens à bénéficier de son Programme d'aide au compostage domestique et à la récupération des eaux de pluie en se procurant un bac de compostage ou un bac de récupération d'eau de pluie.

Objectifs

- Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques environnementales;
- Diminuer la consommation d'eau potable;
- Diminuer le tonnage de déchets;
- Réduire à la source la quantité de matières organiques envoyées au site d'enfouissement;
- Favoriser l'achat local.

Modalités du programme

- La Municipalité finance ce programme jusqu'au maximum du budget annuel alloué à ce programme. Le remboursement se fait dans l'ordre de réception des demandes de remboursement.
- Les participants au programme pourront bénéficier d'un remboursement maximal de 50 \$ par la Municipalité. Si le prix du bac est de moins de 50 \$, la Municipalité rembourse 80 % du coût.
- Une seule subvention peut être accordée par propriété, sauf dans le cas de nouveaux arrivants.



Critères d'admissibilité

- Être résident permanent ou saisonnier à Adstock;
- Respecter toute réglementation municipale en vigueur;
- Avoir effectué l'achat du composteur domestique ou du bac de récupération des eaux de pluie dans une des coopératives de Saint-Méthode ou de Sacré-Cœur-de-Marie. Les bacs fabriqués de manière artisanale ne sont pas acceptés;
- Ne pas avoir préalablement bénéficié du programme;
- Retourner le formulaire et joindre les pièces justificatives demandées au bureau municipal
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC) G0N 1S0.

FORMULAIRE

Nom : _____

Date : _____

Adresse :

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature du demandeur :

Pièces justificatives :

- Permis de conduire
- Compte de taxes
- Facture Hydro-Québec
- Autre : _____

Preuves d'achat :

- Facture originale*

* L'achat doit avoir été effectué dans une des coopératives de Saint-Méthode ou de Sacré-Cœur-de-Marie.

Section réservée à la Municipalité

Numéro de la demande : _____

Statut de la demande :

- Acceptée
- Refusée

